

PV de l'Assemblée Générale 2016 de l'AGBD

Excusés	Monica Richaume, Ariane Rezzonico, Gabrielle von Rotten, Alexandre Carrard, Jean-Philippe Accart, Fabienne Grandjean, Matthias Schmid, Brigitte Grass, Jacqueline Deschamps, Stéphanie Pouchot, Yolande Estermann, Giselle Castelo, Anne-Laure Piguet, Etienne Burgy, Christophe Grodecki, Eric Monnier, Loïc Diacon, Yves Corpataux, Guy Roland, Karine Yoakim-Pasquier, Geneviève Nicoud, Alain Jacquesson
Lieu	Maison de la Paix
Date	Mardi 1er mars 2016, 19h30

1 Ordre du jour

1. Accueil du président (Christophe Riondel)
2. Approbation du procès-verbal de la 43^e Assemblée générale
3. Rapport d'activité 2015 et projet pour 2016 (Comité)
4. Comptes et budget (Marc Le Hénanf)
5. Élection au comité
6. Divers et propositions individuelles

2 Accueil du président

Le président, Christophe Riondel, accueille l'assemblée et remercie l'IHEID pour la mise à disposition des locaux. Il mentionne également que Mme Gabrielle von Rotten est excusée, information qui nous est à l'instant communiquée par Mme Madeleine Duparc.

3 Approbation du procès-verbal de la 43^e Assemblée générale

Le PV de la 43^e AG est validé, à l'unanimité.

4 Rapport d'activité 2015 et projet pour 2016 (Comité)

4.1 Membres

Le nombre de membre à évolué à la baisse, de 368 à 357. Cette évolution s'explique par des démissions à la suite de départs en retraite. Le président rappelle la liste des membres d'honneur.

4.2 Comité

Le comité, initialement de 6 membres, est actuellement composé de 5 personnes. Le président informe l'assemblée de la démission de Morgane Benoist, ainsi que la participation momentanée de Nathalie Osenda. Il annonce également la récente démission de Monica Richaume.

4.3 Comité Hors-Texte

Christophe Riondel rappelle les thématiques et les dates de parutions des bulletins de l'année 2015. Il rappelle également les deux canaux de réception de Hors-Texte, à savoir par courrier en version imprimée, et par message électronique en version PDF. Il rappelle l'existence et le rôle des encarts publicitaires. Enfin, il donne la parole à Ariane Perruchoud et Lucie Grandjean, qui représentent le comité de Hors-Texte.

Ariane Perruchoud rappelle l'historique de Hors-Texte et de son comité. Le comité a été entièrement renouvelé sous la présidence de Pierre Boyat, puis sous celle de Jean-Philippe Accard. Plusieurs décisions ont été prises :

- réduction des coûts d'impression et introduction de la publicité ;
- amélioration de la qualité des articles, pour se rapprocher du niveau d'une revue scientifique ;
- réorientation du *Entre deux vagues* sur la page Facebook de l'association.

Actuellement, il est difficile de trouver suffisamment d'articles pour les trois bulletins annuels. Hors-Texte se voudrait une revue scientifique, mais le comité a l'impression de ne pas en avoir les moyens. De plus, il y a la concurrence

d'autres publications comme RESSI ou ARBIDO. Le comité ressent donc le besoin que l'association se positionne au regard de sa publication : est-elle une revue scientifique ou un simple bulletin ? Puis, selon son choix, se donner les moyens nécessaires. Faut-il passer de 3 à 2 numéros par année, en gardant une régularité de publication ? Ou alors abandonner l'ambition de la revue scientifique et se contenter de la publication de la vie de l'association, au fil de l'eau.

Le comité de Hors-Texte esquisse des solutions :

- Créer, au sein du comité de Hors-Texte, un nouveau rôle dédié à la récolte d'articles, par exemple quelqu'un de la HEG, ou en contact étroit avec les enseignants et les assistants de la filière.
- Ouvrir le comité de Hors-Texte aux non membres de l'association, ou à des personnes non domiciliées dans le canton.
- Changer la périodicité de 3 à 2 fois par an, mais avec une meilleure qualité d'impression et plus d'articles.

Mme Malou Noetzlin demande s'il faut voter. Christophe Riondel explique qu'il n'y a pas d'obligation de par les statuts, le bulletin n'y étant pas mentionné. Il précise qu'il n'est pas contre la proposition de la nomination d'une personne dédiée à la recherche d'article, mais il reste convaincu qu'il faut rester à 3 numéros par an, surtout au regard de l'actualité des bibliothèques. Par contre, il n'est pas pour l'option « newsletter » .

Mme Malou Noetzlin ne trouve pas choquant de passer à 2 numéros par an, mais elle demande à ce que l'assemblée prenne position sur l'ouverture du comité Hors-Texte à une personne externe à l'association. Ariane Perruchoud rappelle que parmi les gens qui ont participé au comité Hors-Texte, certains ont dû partir à Fribourg, voire en Inde. Il n'y a eu qu'un seul nouveau membre en 5 ans : Lucile Grandjean. Elle insiste sur la difficulté à trouver des rédacteurs, le comité essayant même des refus. Elle pense que le comité a fait le tour des personnes à même d'écrire, et les personnes impliqués dans des projets intéressants n'ont souvent pas le temps pour écrire, ou parfois pas la plume nécessaire.

Comme Ariane Perruchoud rappelle que les statuts ne mentionnent pas le comité Hors-Texte, et que ce fait offre une certaine latitude, Mme Madeleine Duparc souligne qu'il faudrait mettre à jour les statuts.

Le président propose de voter pour ouverture du comité Hors-Texte aux personnes externes à l'association : 18 votes « oui », 2 « non ». La proposition est acceptée.

Christophe Riondel rappelle que c'est un appel à la production d'articles.

4.4 Animations

Selva de Morsier mentionne le tournoi de pétanque et donne la liste des gagnants (Jean-Blaise Clavaz, Benoit Maurice, Christophe Riondel. Elle propose que ce tournoi soit réitéré cette année.

Elle redonne également la liste des Midi-AGBD :

- *Le Labo Cité*, le 20 avril.
- La visite de la bibliothèque du MEG, le 10 juin.
- La présentation de la campagne *Accro Biblio*, le 29 octobre.

4.5 Prix romand

Christophe Riondel explique que Marc Le Hénauf s'est occupé du Prix romand cette année. Marc Le Hénauf rappelle qu'il y en avait 9 lauréats et le gagnant s'était particulièrement distingué. Il s'agit de Jonas Beausire pour *L'archivage du Web : stratégies, études de cas et recommandations*.

Marc Le Hénauf mentionne la réflexion pour un prix similaire pour les travaux de Master. Christophe Riondel explique l'idée.

4.6 SCORE

Christophe Riondel rappelle les principaux événements de l'année 2015, comme la participation de l'AGBD à la rédaction de l'argumentaire, la réunion du 8 octobre avec Véronique Debellemanière à une réunion avec l'OPE, au cours de laquelle l'argumentaire a été remis et les revendications du comité BDA ont été exprimées.

Le 28 octobre Christophe Riondel a eu une discussion avec le SSP, qui n'était pas présent à la réunion précédente avec l'OPE. L'argumentaire BDA a été remis à cette occasion au SSP. En novembre l'argumentaire a été mis en ligne sur le site de l'AGBD et plus récemment y a été ajoutée la synthèse.

Actuellement, le dialogue est interrompu entre OPE et syndicats.

Christophe Riondel passe la parole à Véronique Debellemanière. Elle salue les anciens collègues du GREF, remercie aussi comité BDA. Elle rappelle aussi quelques éléments. Fin août 2014, l'AGBD donne le relai, ce qui débouche sur la création du comité BDA, à l'initiative des ID du scolaire. Le directeur de l'OPE avait demandé un argumentaire à l'AGBD. Le comité BDA l'a réalisé, l'a communiqué, y compris au DIP, avec une pétition de 1500 signatures. Un dossier a été déposé à la chancellerie d'État, dossier qui a été présenté à la réunion avec l'OPE, lors de laquelle l'OPE offre des pistes, mais pas de négociation.

L'OPE pense qu'il y a une incohérence dans la collocation et dans la différenciation entre bibliothécaires universitaires et scolaires. Véronique Debellemanière mentionne une conférence des directeurs des cycles et collègues, qui ont envoyé une lettre à M. Tavernier, en soutien à l'argumentaire BDA, qui refuse l'inégalité de traitement entre les différents BDA et rappelle la valeur égale du diplôme, avec des fonctions équivalentes même si différentes.

Les échéances sont très courtes : 9-10 mars, puis 17 mars. D'ici 25 mai SCORE devrait être enteriné. Véronique Debellemanière demande l'avis de Michel Gorin, *représentant des HES*.

Michel Gorin répond qu'il parle en son nom propre. Selon lui, les BDA dans leur ensemble jouissent d'une formation identique, réalisent des tâches qui ne sont pas exactement les mêmes, mais avec des compétences identiques. Il n'y a donc pas de différence à faire.

Maldeleine Duparc rappelle que la division a toujours été à l'ordre du jour, mais qu'elle avait été abandonnée.

Véronique Debellemanière ne veut pas laisser les agents en ID de côté. Elle souligne qu'il faut pousser tout le monde vers le haut.

Véronique Debellemanière communique le texte de son intervention (annexé).

Elle fait une proposition à l'AGBD : envoyer un courrier parallèlement au comité BDA. Elle pense également que la HEG devrait appuyer la démarche BDA, comme l'ont fait les directeurs du secondaire 2. Michel Gorin transmettra.

Christophe Riondel répond qu'en effet l'AGBD doit s'associer aux démarches du comité BDA et soutenir la lettre BDA avec une lettre. Il rappelle que la lutte est longue et que si SCORE passe, il sera nécessaire de défendre le métier régulièrement.

Véronique Debellemanière lit la lettre de M. Roland Jeannot, président de la Conférence des directeurs de l'enseignement secondaire II, en soutien au comité BDA.

4.7 Autres sollicitations de professionnels ID

Les employés des Bibliothèques municipales sont venus parler de leur situation. Ils ont été entendus.

Il y a également eu une crainte au sujet d'un risque budgétaire de non reconduction du service interroGE. Le comité de l'AGBD a entendu leurs craintes. Ces attaques budgétaires ne se sont heureusement pas avérées.

4.8 Annonces de postes inadéquates

Cette surveillance n'a pu se faire, faute de temps.

4.9 Rencontres avec les directions des bibliothèques

Il n'y a pas eu de rencontres avec les différentes directions des bibliothèques genevoises.

4.10 Relations entre associations

Il y a eu 2 réunions avec les associations romandes et une fois avec Michel Gorin pour la CLP. Ces rencontres sont intéressantes, elles permettent d'échanger sur les actualités, trouver des solutions et parler des projets, notamment de l'éventuelle mise en place d'un prix pour les travaux de Master de la HEG.

Au congrès de la BIS, Michel Gorin a représenté l'AGBD.

Concernant le congrès de l'IFLA 2015, l'AGBD a soutenu la candidature de Marwa El Sahn au *Governing Board*, sans succès.

Madeleine Duparc parle de l'IAFBD, des événements à la suite du décès de Danielle Mincio. Elle avait prévu de faire une réunion de son bureau. Quand elle est décédée, un certain nombre de personnes étaient chez Madeleine Duparc, il fallait décider qui s'occupait de l'intérim et de la composition du comité. Il n'y a plus de Suisse au comité de l'IAFBD. L'IAFBD a été fondé en 2008 à Québec pour renforcer le français à l'IFLA, notamment pour les traductions. Ce qui a donné des idées à d'autres langues (espagnol, russe). Il y a une AG par année, au moment de l'IFLA, donc il faut pouvoir aller à l'IFLA pour participer au comité de l'IAFBD. Il serait dommage si la participation suisse devait s'arrêter. Madeleine Duparc encourage à aller à Columbus cet été. Mais surtout, en 2017 pour le prochain congrès, Danielle Mincio avait jeté les premières bases pour qu'il se déroule à Sion. Il est nécessaire de faire la suite pour que ce congrès se réalise en Suisse. En 2017, il y aura également des élections à l'IAFBD et il serait dommage qu'il n'y ait personne de Suisse. Il n'est pas simple de se faire élire, parce qu'on est peu connu. En Valais, ils pensaient le faire à la HES à Sierre. En 2017, le congrès de l'IFLA est en Pologne et donc peu accessible. Madeleine Duparc termine en insistant sur l'importance pour l'IAFBD d'avoir des membres et demande s'il y a des questions.

La salle remercie et applaudit.

Ariane Perruchoud rappelle qu'il y a une bourse pour IFLA à Ohio. Christophe Riondel confirme qu'il y a une candidature et que la personne en question ira à Columbus. Mais il y a peu de monde s'est annoncé. Malou Noetzlin dit qu'il faut exiger un article pour Hors-Texte. Christophe Riondel souligne que c'est ce qui rend difficile la candidature.

Madeleine Duparc rappelle qu'il faut demander à sa hiérarchie si on veut pouvoir y aller. Elle disposait d'un forfait de la part de son employeur, qui ne payait pas tout, mais ça aidait quand même. Surtout elle se sentait relativement libre. Le climat a changé. Malou Noetzlin dit que les directions refusent le plus souvent actuellement.

4.11 Recrutement de nouveaux membres

Les étudiants de la HEG n'ont pas été sollicités dans le cadre des cours, mais les canaux habituels ont été utilisés.

4.12 Le site Web

Igor Milhit explique que du point de vue du site Web, il a été surtout question de la prise en main de l'infrastructure numérique de l'AGBD, à savoir une installation Wordpress passablement personnalisée.

Du côté de l'interface utilisateur, rien n'a été modifié. Du point de vue de l'interface d'administration, il a été tenté de comprendre le fonctionnement général de cette installation, dans l'espoir de pouvoir la simplifier.

Il est également souhaité de documenter plus en détail ce qui est fait sur cette installation, afin de renforcer la pérennisation de son utilisation, particulièrement du point de vue de la sécurité.

Dans les projets pour l'avenir, on peut citer la mise en ligne des Hors-Texte numérisés, ce qui améliorerait l'accès au bulletin tout en utilisant de manière plus optimale l'espace disque dont dispose l'AGBD.

4.13 La page Facebook

La page Facebook est très dynamique, le nombre de fans est satisfaisant.

5 Comptes et budget (Marc Le Hénanf)

Marc Le Hénanf présente un beau tableau, à savoir les 5 dernières années de la comptabilité. Il rappelle que la situation en 2011 n'était pas bonne, notamment à cause de la refonte du site Web. Les chiffres noirs sont de retour. Il manque encore des cotisations, un rappel va encore être envoyé aux retardataires. Les économies sur la publication de Hors-Texte et la vente d'espaces publicitaires ont participé à l'amélioration des comptes. Les midi-AGBD ont été offerts. Malgré cela, il y a peu de dépenses.

6 Projets pour 2016

Les midi-agbd et Hors-Texte vont continuer. L'AGBD va participer à la table ronde des associations organisée par l'AAID. Un boursier participera au congrès de l'IFLA pour l'AGBD. Une lettre au sujet des tantièmes en bibliothèque a

été envoyée au DIP. Par ailleurs, l'AGBD continuera à défendre le métier et à entretenir les partenariats au niveau international.

Michel Gorin questionne au sujet de la lettre au DIP. Christophe Riondel répond que la lettre avait pour but d'informer le DIP. Michel Gorin informe qu'il y a une lettre standard écrite par une juriste de la BIS et qu'il est nécessaire qu'il y ait le plus de rédactions possibles, quelles que soient les personnes (représentants d'institution ou personnes privées). Cette lettre est envoyée à Mme Sommaruga.

Malou Noetlzin dit qu'une lettre a été envoyée à Mme Anne Emery-Torracinta. Sa réaction a changé après lettre de l'AGBD.

Alexandre Boder indique que la procédure pour les comptes n'a pas été respectée, il faut encore les approuver, ce qui va donc être fait ensuite.

Christophe Riondel donne parole à Katia Richard, présidente de l'AAID. Elle présente la table ronde des associations de bibliothécaires suisse-romandes. En avril prochain elle remet sa présidence et des personnes du comité démissionnent. Le comité AAID a lancé un appel pour de la relève, mais il ne reste plus que 3 personnes au comité. L'AAID a réfléchi : la problématique du manque de volontaires pour les différents comités est assez générale. Il s'agit donc de réaliser des synergies entre les différentes associations. Aussi, elle organise cette table ronde pour faire discuter ensemble les associations romandes, ainsi que la BIS. Cette réunion devra produire une infographie et une vidéo pour le congrès de la BIS. Elle aura lieu le 23 avril dès 10h30 à la BCU.

Applaudissements.

Retour aux comptes : Michel Gorin lit le rapport (en annexe). Il a pratiqué par sondages, et a toujours pu vérifier. L'exercice 2015 est très réjouissant. En 2012, il était nécessaire de stabiliser les dépenses de l'association, ce qui a très bien été réalisé. Mais il souligne les problèmes de Hors-Texte. Cette publication ne doit pas disparaître. Peut-être faudrait-il utiliser les sous de l'association pour payer les auteurs, par exemple.

Deux scrutateurs sont volontaires pour l'approbation des comptes : Guillaume Pasquier et Gwenola dos Santos. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

7 Élection au comité

Monica Richaume quitte le comité et il n'y a pas de nouvelle candidature. Christophe Riondel demande que l'on parle autour de soit pour convaincre des gens. Ce qui est difficile.

8 Divers et propositions individuelles

Francine Jeannet informe que le congrès de l'Association des Bibliothèques Juridiques Suisses (ABJS) a lieu pour la première fois, sur 2 jours, avec une après-midi de conférence, le jeudi 16 juin, à la Maison de la Paix et des visites au CICR et ONU le vendredi 17 juin. Enfin, le vendredi après-midi, le Pouvoir judiciaire accueille l'assemblée dans ses locaux.

Christophe Riondel clôt l'AG à 20:55.